

Rapport Moral Laurence RIVAL – AG FVBD 19.01.2026

Mes chers amis vignerons et vigneronnes,

Introduction

Voilà un an déjà, le temps se compresse, nous étions ensemble pour faire le bilan de l'année écoulée. Déjà les doutes étaient fort et, hélas, les nuages noirs ne se retirent pas de notre horizon. La filière viticole française va mal et c'est bien dans ce contexte que je vous propose mon rapport moral qui couvre la période du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025.

Nous sommes clairement entrés dans une période de fortes turbulences pour nos exploitations et pour l'ensemble de la filière. Face à l'accumulation des difficultés, certains d'entre nous remettent en cause l'action des organisations professionnelles que nous avons créées. Face à ces secousses, l'action syndicale, parfois dure, est privilégiée. Si le pluralisme syndicale et l'activisme forcené sont respectable pour la défense de nos entreprises et de notre avenir, cela reste le terrain d'action des syndicats agricoles, quel qu'ils soient. Nous avons tous nos convictions et je les respecte.

Mais l'action de la FVBD, si elle est aussi dans la défense des AOC et des IGP, est avant tout une action de gestion, d'accompagnement et d'information des vignerons. Nous jouons un rôle de représentation de la filière auprès des instances de l'Etat et de négociation afin de faire évoluer notre cadre réglementaire. Ce dernier point est particulièrement important en lien avec la CNAOC et VINIGP. Nous en reparlerons.

Je souhaitais ce préambule pour vous dire que je comprends les colères quand on ne peut plus vivre de son travail, je les partage. Mais l'action de la FVBD doit permettre la continuité des productions de vins d'AOC et d'IGP, c'est notre raison d'être. Il est important que nous partagions ce préalable.

La gouvernance

Voilà donc deux ans et demi que vos collègues administrateurs m'ont confié la présidence de la FVBD. Deux années difficiles avec les millésimes 2023, 2024 et 2025 !

Pour mémoire, la particularité de la gouvernance de la FVBD réside dans son rythme de renouvellement annuel. Personne ne s'installe à ce poste et cela n'a pas empêché tous les présidents successifs, depuis la création de la FVB en 1992, d'agir pour nos appellations. Ce rappel me permet d'évoquer la mémoire de Jean-Pierre MARTRENCHARD, président de l'UIDVRB (avant la FVB) de 1986 à 1992, décédé il y a quelques jours. J'adresse toutes mes condoléances à sa famille au nom de notre filière.

Mais je ne travaille pas seule, l'équipe du bureau de la FVBD est d'un soutien total. A noter, le retrait volontaire de Éric CHADOURNE depuis l'été dernier ; je le remercie chaleureusement pour son implication dans toutes les instances professionnelles tant localement qu'au niveau national. Nous avons formé une nouvelle équipe avec Yann VERGNAUD à la vice-présidence qui vient prêter mains fortes à Jean-Jacques LACOSTE. Je n'oublie pas notre trésorier, Alain QUEYRAL et le secrétaire Dominique CHAUGIER par ailleurs représentant la section Côtes de Duras.

La vie de la FVBD, c'est aussi la vie de chacune de ses sections. Je tiens donc à saluer l'arrivée de Jean-François LEY à la responsabilité de la section Montravel. Et plus récemment, celles de Yann VERGNAUD pour la section Bergerac et de Kévin JARZAGUET nommé à la section Monbazillac.

Enfin, sur cette question de la gouvernance, je tiens à rappeler que l'année 2026 est une année de passage de mandat à la présidence de l'IVBD, passage entre le négoce et la production. Nous sommes mobilisés pour proposer un ou une présidente à l'interprofession, lors de l'AG de juin prochain.

Les activités de la FVBD

Avec les élus du conseil d'administration de la FVBD qui, je vous le rappelle, sont aussi tous administrateurs de l'IVBD, nous travaillons dans un esprit collectif dans l'intérêt des adhérents et des appellations qu'ils produisent :

- La restructuration de nos organisations professionnelles FVBD et IVBD pour plus de cohérence, un meilleur service aux opérateurs, et surtout une adaptation à la taille décroissante de notre vignoble. Nous en parlions déjà en 2023 c'est aujourd'hui chose faite et pour cela je vous donne rendez-vous le 2 février 2026 pour l'inauguration de ce rapprochement FVBD-IVBD au pôle viticole. Nous aurons aussi à saluer le départ en retraite de deux piliers de l'équipe de la FVBD, Josiane BAPPEL et Sylvie BOURRAT.
- La baisse des superficies et des volumes entraîne une baisse mécanique des moyens de la FVBD. C'est un sujet majeur au sein du conseil de la FVBD pour adapter, réorganiser, économiser, sans pour autant trop baisser les services.
- Le travail de la commission technique de la FVBD avec nos partenaires (les chambres d'agriculture, l'IFV, les techniciens et œnologues privés, les techniciens des caves coopératives...) : pour nous aider à relever ces défis d'adaptation du vignoble au changement climatique et retrouver de la performance au vignoble. Je remercie Annette GOULARD pour son action en tant que responsable de la commission technique.
- Ce travail technique repose beaucoup aujourd'hui sur l'évolution de notre encépagement (cépages résistants et variétés à fin d'adaptation) ainsi que sur l'adaptation de nos techniques culturales : du travail du sol jusqu'à la gestion du feuillage en passant par la taille...vos expérimentations individuelles servent le collectif.
- La continuité dans l'effort national entrepris sur les questions de la durabilité du vignoble, facteur trop souvent oublié dans l'analyse de nos faibles rendements. C'est là tout l'enjeu du programme du PNDV (plan national de durabilité du vignoble), grâce au financement de l'IVBD. Et dans ce domaine je n'oublie pas l'important travail du GDON du bergeracois grâce à notre équipe technique composée de Cathy LOURTET et Mathilda PONCIN.
- La protection de notre vignoble passe aussi par la lutte physique et en particulier contre la grêle avec le réseau ADELFA que nous finançons tous, mais aussi la lutte contre le gel avec les l'implantation de tour antigel. Ces programmes ne seraient pas possibles sans l'apport de financements départementaux, régionaux, nationaux et aussi privés (banques et assurance). Nous devrons aussi envisager la question de l'irrigation.
- La commission technique toujours, sur la difficile question des produits de demain face aux difficultés de production et aux attentes des nouveaux consommateurs. L'œnologie n'a pas dit son dernier mot ! Sur ce sujet, la FVBD anime chaque année un groupe de travail composé des œnologues, des négociants, des courtiers. Merci à tous pour leur implication.
- Le travail de segmentation et de hiérarchisation des appellations de bergerac-duras. Nous disposons déjà de très belles appellations communales qui tirent vers le haut de la pyramide des valeurs ajoutées, mais le travail reste entier pour la régionale BERGERAC. C'est bien le but des projets de DGC, Issigeac en figure de proue, que la section BERGERAC a lancé en 2023 et que l'INAO projette de reconnaître, la commission d'enquête ayant présenté son rapport au comité national. Ce travail a pour but de valider les produits de haute expression, rouges et blancs, issus d'un terroir précis et source de valeur. Ces vins contribueront aussi à l'image global de notre vignoble. Je tiens à remercier vigoureusement Jean-Jacques LACOSTE et Yann VERGNAUD pour leur travail acharné dans ce projet, sans oublier Cathy LOURTET pour la pertinence de ses dossiers.

- Concernant la gestion des AOC, après une longue et fastidieuse séquence de mise en conformité de nos 3 plans d'inspection, nous avons aussi adapté notre contrôle Interne au regard de la situation du vignoble. La directrice de l'INAO a donc accepté notre de diminuer de moitié la fréquence des contrôles aux vignobles sans entacher la qualité de nos vins.
- Le service aux adhérents et la diffusion de l'information. Pour cela la FVBD développe des outils informatiques pour professionnaliser nos missions d'ODG et les rendre moins chronophage. Ainsi, après une version « light » en 2025, vous bénéficierez d'une véritable version dématérialisée de la « revendication » en 2026. Sur ce point nous militons aussi pour une fusion de la DR et de la DREV. Cette année, le nouveau logiciel des Douanes « vendanges » nous a tous posé de nombreux problèmes mais je tiens à remercier Sylvie BOURRAT et Sabine PERIE pour leur accompagnement auprès des adhérents.
- La FVBD développe aussi sa communication à destination des opérateurs via son site internet, très riche et mis à jour en permanence, ses fiches d'infos techniques et réglementaires, les newsletters et même les SMS. Le lien avec les adhérents est essentiel et repose sur toute l'équipe de la FVBD et en particulier notre équipe d'accueil Pascal DOYET-LEMONIE et Patrick ROUSSEAU.

Pour clore cette partie, je tiens à rappeler que c'est bien la récolte 2024 qui a marqué notre exercice 2024/2025. Récolte désastreuse et lourde à porter tant financièrement qu'humainement. Nous avions tous fondé énormément, trop peut-être, d'espoir sur la récolte 2025. Jusqu'à la fin du mois de juillet on y croyait...mais la canicule et la sécheresse ont brisé nos espérances

Ces difficultés de production, ces problèmes de rendement sont au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous avons décidé d'orienter les travaux de la commission technique FVBD-IVBD vers cette question. Je vous propose de venir le 4 mars au lycée de la brie, pour participer à la « journée technique » FVBD-IVBD avec nos partenaires : Chambre d'agriculture de la Dordogne, Vinopôle, PNDV, Vitrev...Je profite de cette annonce pour remercier les élus et les techniciens de la CA24 pour le travail collaboratif.

L'économie

Nul besoin de revenir sur le détail de la campagne commerciale, vous retrouverez l'ensembles des données dans le document du rapport d'activités.

Ce que nous devons retenir, après trois campagnes en baisse, 2024/2025 semble atteindre un seuil avec près de 320 000 hl de vente en AOC. Pourtant, le manque de vin a clairement freiné une partie du marché en blanc, d'où des cours très fermes dans toutes les catégories de blancs.

Au sujet du potentiel de production, les superficies en AOC sont amputées, à compter de la récolte 2025, de plus de 1000 ha (arrachages primés et friches). Le vignoble potentiel serait donc de 9500 ha pour la récolte 2025. Pour mémoire les arrachages de 2025 (tout compris) sont de 1335 hectares (1118 à Bergerac et 217 à Duras).

Les rendements moyens de ces dernières années ont oscillé (en hl/ha) entre 41 en 2020 et 31,4 en 2024. Pour assurer le marché, il aurait fallu produire 39 hl/ha en 2025...le compte ni sera pas. L'enquête de FAM sur les arrachages démontre qu'une nouvelle campagne amputera de 800 ha notre vignoble.

Les conséquences économiques seront lourdes, pour nous vigneron mais aussi pour la FVBD. Malgré les efforts d'économie, la réduction de la masse salariale par le non-remplacement des départs en retraite (3) notre budget devient structurellement déficitaire, nous devrons prendre des décisions douloureuses, quelque qu'elles soient.

Les relations extérieures

La FVBD c'est aussi un travail de représentation auprès des services de l'Etat, dans les instances départementales professionnelles ou territoriales, les instances régionales et en particulier le comité régional de l'INAO, Qualibordeaux notre organisme d'inspection et bien sur les organisations nationales comme la CNAOC et VINIGP.

La Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à Appellations d'Origine Contrôlées (CNAOC) regroupe l'ensemble des syndicats viticoles d'appellation de France. Elle a été créée en 1924 par les syndicats viticoles d'AOC qui ont décidé de créer une confédération nationale pour les représenter. Aujourd'hui la CNAOC est composée de 18 fédérations régionales réparties sur tout le vignoble hexagonal. Elle représente les vignerons d'appellation auprès des pouvoirs publics nationaux, européens et internationaux. La FVBD en fait partie depuis l'origine.

Ce réseau uni, au-delà de l'ouverture d'esprit qu'il nous procure, nous permet de bénéficier de la force d'un collectif puissant, celui des AOC. Je rappelle que les AOC représentent 65% de la production nationale, et que la viticulture est la 3eme filière exportatrice dans notre balance commerciale.

Sans ce réseau national, nous n'aurions pas remporté ces batailles décisives en 2025 menées de front par la CNAOC et les 18 fédérations qui la compose, j'en retiens quelques-unes :

- Un « Paquet Vin » voté à Bruxelles : une réforme particulièrement positive, qui apportera à la fois plus de souplesse, des outils de régulation renforcés et des soutiens ciblés aux vignerons,
- Un pas de plus vers la simplification avec une circulaire permettant la définition de la surface CVI,
- Une proposition de loi adoptée pour mieux lutter contre les friches viticoles,
- Des évolutions sur la doctrine fiscale sur les transmissions afin de sécuriser l'avenir des petites exploitations familiales,
- Et bien sûr un grand direct durant lequel un certain nombre de viticulteurs ici à Bergerac étaient présents - qui a permis de rassembler plus de 600 acteurs de la filière réunis pour répondre à la crise viticole et d'inventer une nouvelle méthode d'action syndicale.

Bref, cette année 2025 a démontré combien l'union fait la force, en particulier dans un contexte de crise viticole tant structurelle que conjoncturelle. C'est dans cette logique collective et responsable que nous devons poursuivre notre action.

On le voit, la CNAOC c'est du concret pour nos ODG et pour nos exploitations.

Les sections

La FVBD c'est aussi et surtout 8 sections ayant en charge l'animation des AOC et de l'IGP Périgord, qui ont-elles mêmes des réflexions, des projets, des actions. Je rappelle ici les principales actions réalisées en 2025 :

- Monbazillac en folie et la Botrytisées évènement majeur ayant réuni des milliers de personnes pour la troisième édition à la Pentecôte.
- Pécharmant Gourmand pour sa deuxième édition en juin dernier dans le parc du Château du Roc et la finalisation de la nouvelle boucle de Pécharmant (ouverture officielle pour juin 2026 à l'occasion des 80 ans de l'appellation).
- Montravel a organisé sa quatrième édition de l'été des musiques en Montravel en juillet à Saint-Méard de Gurçon. En marge, je rappelle que le syndicat historique a cessé ses activités et est devenu une section à part entière de la FVBD avec des fonds dédiés.
- La fête des vins de Duras en aout.
- Le Rosette night en aout ainsi qu'une forte implication dans le festival Queyrock.
- Le bar éphémère de Bergerac sur les quais de Bergerac. Par ailleurs la section s'est concentrée sur son projet des DGC de l'appellation avec la réception de la commission d'enquête de l'INAO à deux reprises.

La simplification des cahiers des charges lancée par l'INAO et les projets de modification et d'adaptation seront les dossiers majeurs à venir pour 2026.

On le voit, les sections sont nécessaires pour le travail collaboratif et pour l'évolution de nos appellations ; venez nombreux dans les réunions qui vous sont proposées toute l'année et venez changer les choses de l'intérieur. Nous avons voulu une maison commune pour agir efficacement et en cohérence, utilisons là au mieux.

Conclusion

En 2025, nous vous exposions comment nous avions œuvré pour repenser une gouvernance commune au service des opérateurs. Comme convenu, 2026 sera l'année du regroupement effectif de toutes nos équipes (IVBD et FVBD) au sein du pôle viticole. La décision était difficile à prendre, d'abord pour nos équipes et aussi pour l'organisation des services. Mais la décision était importante et marquait une volonté de rupture pour assurer un avenir.

Le pôle viticole, idée déjà très avant-gardiste en 2008 de regrouper le plus grand nombre de structures professionnelles et d'administration aux services des viticulteurs, est aujourd'hui renforcée grâce à cette nouvelle étape. Mais au-delà de quelques cloisons déplacées c'est un véritable redéploiement technique que nous avons voulu : partage de compétence, croisement d'activité, nouvel informatique plus collaboratif...

Nous nous retrouverons tous, le 2 février pour un moment inaugural et convivial.

En 2026, trois de nos appellations vont fêter leurs 90 ans. Monbazillac, figurant dans la liste des 6 premières appellations en mai 1936, puis Bergerac et Côtes de Bergerac en septembre de la même année. Pour mémoire, Monbazillac fêtera cet anniversaire lors de plusieurs évènements et notamment lors d'une soirée en marge du WineParis en février aux cotés des 5 autres AOC : Arbois, Cassis, Châteauneuf du Pape, Tavel et Cognac. Pécharmant et Rosette, plus jeunes de 10 ans, fêteront leurs 80 ans. Ces anniversaires seront l'occasion de braquer les projecteurs sur nos vins et nos vignerons et aussi de nous retrouver autour du concept unique de l'origine et de la qualité, forces de nos territoires.

Depuis 1935, date de création de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), les AOC jouent un rôle fondamental dans le développement économique et territorial de nos régions. Face aux défis contemporains comme le dérèglement climatique, la « jungle des labels », les attentes sociétales et la volatilité des marchés, les AOC soutiennent l'évolution des filières, renforcent les territoires et assurent une protection efficace des dénominations à l'échelle nationale et internationale.

La force de notre filière réside dans sa capacité à rester unie et résiliente.

Bonne année 2026.